

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi
 Ministère de la Fonction Publique
 et du Renouveau du Service public
A.M.

N° /MFPRSP/DGFP/DGC/DENS/B13

Objet : nomination et titularisation

**LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
 ET DU RENOUEAU DU SERVICE PUBLIC,**

VU la loi n° 61-33 du 15 juin 1961 relative au statut général des fonctionnaires, modifiée;
 VU le décret n° 77-987 du 14 novembre 1977 portant statut particulier du cadre des
 fonctionnaires de l'Enseignement, modifié ;
 VU le décret n° 2017-2205 du 06 décembre 2017 abrogeant et remplaçant l'article 4 du
 décret n° 99-908 du 13 septembre 1999 fixant les conditions générales d'emploi et de
 rémunération des maîtres contractuels ;
 VU le dossier de l'intéressée,

ARRETE :

Article premier.- Madame Aïda NDIAYE, née le 16 mars 1989 à Keur-Socé, maîtresse contractuelle, titulaire du certificat élémentaire d'aptitude pédagogique (CEAP), session de 2015, est nommée et titularisée, ainsi qu'il suit, dans le corps des instituteurs adjoints, hiérarchie C2, conformément aux dispositions du décret n° 77-987 du 14 novembre 1977, modifié :

Grade	Effet
IA. 2CL.1ECH	01.10.2018

Article 2.- Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.


Mariama SARR

Ampliation : 1 PR/SGG/- 6 MEF-2 CF – 3 DGFP/FC – 3DGFP/DENS – 2ARCH NAT – 3INT/P-261-B13 du 26 mars 2019